



21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 13

En exercice : 13

Qui ont délibéré : 12

Date de la convocation :

27/02/2024

Date d'affichage :

27/02/2024

Commune de Saint-Usage - 21170
Siège et mairie à 07032005
Page 14
02 30 21 20 77 9 20 00 00 00 00 00 00

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE**

Séance du 06 mars 2025

L'an deux vingt-cinq, le 06 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Maire

Présents : Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, CONSTANTIN Martine, Messieurs IMBERT Alain, ERTUGRUL Ali, BOULAHYA Rachid (arrivé à 20h03), CAKIR Suayib, GANEE Jean-François, GANEE Roger, MATHELIN Jean,

Procuration : Madame IMBERT Stéphanie donne procuration à Madame HOSTALIER Valérie, Madame MARTZLOFF Laetitia donne procuration à Madame LABELLE Aurélie,

Absent(s)-excusé(s) : /

Absent(s) non-excusé(s) : Monsieur POILLOT Jérémy

Secrétaire de séance : Monsieur ERTUGRUL Ali

Objet de la délibération : N° 2025-008 - Validation du projet et du plan de financement du projet de réfection de la Route de Trouhans et autorisation de lancement du marché public

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les avis favorables du comité travaux et patrimoine du 14 mai 2024, 24 septembre 2024, 31 octobre 2024, du 23 décembre 2024 et du 07 février 2025 ;

La commune a pour objectif de lancer la réfection de la RD 976 (partie en agglomération) dite route de Trouhans avec restauration des trottoirs et bordures existantes, et création de ces mêmes aménagements dans la partie inexistante. Le projet consiste en la réfection des trottoirs avec un aménagement mixte en béton désactivé et en pelouses, de la plantation de haies et la création de places de stationnement. Une tranche optionnelle est présente pour travailler sur la sécurité entre la route de Montot et la Route de Trouhans.

La commune sollicitera le Conseil Départemental de la Côte-d'Or au titre des appels à projets « voirie » et « amende de police » lors de cet exercice comptable.

Un marché public sera lancé en 2025 pour la totalité du projet avec une tranche optionnelle pour un coût total avant marché de 267 711.57 € HT (321 253,88 € TTC) ;

La commune a fait une consultation auprès de plusieurs sociétés de MOE (ABCD expert Dole, MJSP expert, TT Géomètre expert Beaune) en mai 2024.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : d'approuver le projet présenté et autorise le lancement des marchés publics (phase 1 et 2) pour un montant de 267 711.57 € HT selon le plan de financement indiqué.

Article 2 : d'autoriser Madame le Maire à signer le devis de maîtrise d'œuvre avec l'entreprise TT Géomètre Expert Beaune ;

Article 3 : d'autoriser Madame le Maire à solliciter le Conseil Départemental de la Côte-d'Or dans le cadre des dispositifs Voirie Côte-d'Or et Amende de police par décision pour l'obtention de son concours au plus fort taux possible ;

Article 4 : D'inscrire les dépenses à la section investissement du budget de la Commune 2025.

Article 5 : De s'engager à ne pas commencer les travaux avant l'attribution de la subvention

Article 6 : S'engage à ne solliciter aucun autre programme d'aide du Conseil Départemental au titre de ce projet,

Article 7 : De définir le plan de financement suivant :

Dépense		Recette			
Objet dépense	Montant HT	Nom subvention	Dépense subventionnable (en HT)	Pourcentage	Recette
Etude Plan topographique	2 400.00 €	Auto-financement de la commune 2025	15 292.57	100%	15 292.57
Etude – MOE	6 384,00 €				
Etude Contrôle et suivi des travaux (3% du montant total des travaux)	12 892.57 €				
Total Etude 15 292,57					
Tranche 1 - Entre l'entrée de la commune et le chemin de la cour					
Lot 1 – Terrassement VRD	21 880.00 €	CD 21 – Voirie Communale Côte-d'Or 2025 Plafond de 30 000 € HT	208 218.00 €	14.41%	30 000.00 €
Lot 2 – Réseau d'eau pluviale	64 810.00 €	CD 21 – amende de police 2025 Plafond de 100 000 HT	208 218.00 €	12.01 %	25 000.00 €
Lot 3 – Voirie	119 608.00 €	Auto-financement de la commune 2025	208 218.00 €	73,58 %	153 218.00 €
Autres (téléphone, plan de recollement, gestion des déchets)	1 920.00 €				
Total	208 218.00 €	Total	208 218.00 €	100 %	208 218.00 €
Total Tranche 1 208 218.00 €					
Tranche optionnelle – Carrefour entre la route de Montot et la Route de Trouhans					

Lot 1 – Terrassement VRD	4 014.00 €	Auto- financement de la commune 2025	44 201.00	100 %	44 201.00
Lot 2 – Réseau d'eau pluviale	14 810.00 €				
Lot 3 – Voirie	22 677.00 €				
Autres (téléphone, plan de recollement, gestion des déchets)	2 700.00 €				
Total	44 201.00 €	Total	44 201.00 €	100 %	44 201.00 €
Total Tranche optionnelle 44 201.00 €					
Total marché public	252 419.00 €	Total	252 419.00 €	100 %	252 419.00 €
Total projet final avec MOE et Etude	267 711,57 €	Total	267 711,57 €	100%	267 711,57 €

Article 8 : D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents afférents à ce projet ou à ces marchés publics.

Nombre de voix pour	12	Abstentions	0
Nombre de voix contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Le Maire



Valérie HOSTALIER